



SADC

Société d'assurance-dépôts
du Canada

Rapport financier trimestriel
Premier trimestre
30 juin 2013
Non vérifié

Protection des dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$

Canada

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU.....	1
PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS	2
ANALYSE DU RISQUE.....	2
CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES.....	3
RÉSULTATS FINANCIERS	4
FINANCEMENT <i>EX ANTE</i>	7
LIQUIDITÉS MOBILISABLES	7
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION.....	9
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	10
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	11
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	12
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	13
TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	14
NOTES COMPLÉMENTAIRES.....	15
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	15
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	16
3. TITRES DE PLACEMENT.....	17
4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS.....	18
5. PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS.....	18
6. CHARGES OPÉRATIONNELLES	19
7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	19
8. RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS.....	19

COMPTE RENDU

PREMIER TRIMESTRE – EXERCICE 2013-2014

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2013 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité de vérification de la SADC.

PRINCIPAUX RÉSULTATS FINANCIERS

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 48 millions de dollars au premier trimestre terminé le 30 juin 2013, à savoir des produits tirés des primes de 48 millions de dollars, augmentés des produits tirés des placements et autres produits totalisant 9 millions de dollars, diminués des charges opérationnelles nettes et d'une charge d'impôt totalisant 9 millions de dollars.

Les produits tirés des primes du premier trimestre, soit 48 millions de dollars, représentent une hausse de 18 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, lesquels avaient été réduits en raison de la réduction de prime unique consentie aux institutions membres qui se sont conformées à l'avance au *Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes*.

Les produits tirés des placements et autres produits de la Société pour le premier trimestre, qui totalisent 9 millions de dollars, sont en baisse de 1 million de dollars par rapport à il y a un an, ce qui s'explique essentiellement par les rendements moindres du portefeuille de placement que compense en partie l'augmentation de la taille du portefeuille.

Les charges opérationnelles nettes et la charge d'impôt de 9 millions de dollars du premier trimestre sont en hausse de 13 pour 100 par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des charges opérationnelles est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement les coûts associés au déploiement, par la Société, d'une fonction consacrée au règlement de faillite de grandes banques.

Au 30 juin 2013, le total des actifs de la Société s'élevait à 2 623 millions de dollars, soit 47 millions de dollars ou 2 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2013. La hausse s'explique en premier lieu par les produits tirés des primes de 48 millions de dollars comptabilisés pour le trimestre. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

ANALYSE DU RISQUE

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à sa provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle a, de plus, mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) dans le but de recenser et de gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 juin 2013 demeure satisfaisante et inchangée par rapport au 31 mars 2013.

CHANGEMENTS TOUCHANT LE FONCTIONNEMENT, LE PERSONNEL ET LES PROGRAMMES

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	<p>Le 15 juillet 2013, les institutions membres ont transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés à partir desquelles les produits tirés des primes sont établis pour l'exercice. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2013 totalisaient 665 milliards de dollars (646 milliards de dollars au 30 avril 2012).</p>
Conseil d'administration, direction et personnel	<p>À la fin de mars 2013, M. Jeff Johnson, premier vice-président, Assurance et Évaluation des risques, a quitté ses fonctions à la SADC. Ses responsabilités ont été provisoirement réattribuées au sein de la Société en attendant que sa remplaçante, M^{me} Karen Badgerow, prenne ses nouvelles fonctions à la SADC en septembre 2013.</p> <p>Le 12 avril 2013, M. Larry Schembri a remplacé M^{me} Agathe Côté en tant que substitut au sein du conseil d'administration de la SADC. M^{me} Côté avait été nommée substitut de M. Mark Carney en août 2010.</p> <p>Le 3 juin 2013, M. Stephen S. Poloz a remplacé M. Carney en tant qu'administrateur au sein du conseil de la SADC. M. Carney siégeait au conseil d'administration de la SADC depuis février 2008.</p> <p>Le 3 juin 2013 également, M^{me} Lucie Tedesco a remplacé M^{me} Ursula Menke en tant qu'administratrice au sein du conseil de la SADC. M^{me} Menke siégeait au conseil d'administration de la SADC depuis décembre 2007.</p> <p>Le 24 juin 2013, M. Andrew Kriegler a remplacé M. Ted Price en tant qu'administrateur au sein du conseil de la SADC. M. Price occupait cette fonction depuis janvier 2007.</p> <p>Le site Web de la SADC donne la liste courante complète des membres du conseil d'administration de la Société.</p>
Programmes et projets	<p>Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.</p>

RÉSULTATS FINANCIERS

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2013 et le trimestre terminé le 30 juin 2012

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 juin 2013 et 2012.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le			
	30 juin 2013	30 juin 2012	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	47 932	30 017	17 915	60 %
Produits tirés des placements et autres produits (Augmentation) diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	9 125	10 187	(1 062)	-10 %
Charges opérationnelles nettes	-	(100 000)	100 000	*
Charge d'impôt	(8 826)	(7 825)	(1 001)	-13 %
Résultat net	48 193	(68 220)	116 413	*

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées une fois l'an conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, des primes de 48 millions de dollars ont été comptabilisées en produits, contre 30 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de 60 pour 100. L'écart s'explique surtout par la réduction de prime unique consentie au cours de l'exercice précédent aux institutions membres qui se sont conformées à l'avance au *Règlement administratif de la SADC sur les exigences en matière de données et de systèmes*. Cette réduction de prime s'est traduite par une diminution des produits tirés des primes à l'exercice 2012-2013. L'accroissement des dépôts assurés et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont contribué à la hausse des produits tirés des primes enregistrée au trimestre terminé le 30 juin 2013.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre ont diminué de 1 million de dollars (10 pour 100) par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, s'établissant à 9 millions de dollars. La diminution résulte surtout des rendements moindres du portefeuille de placement de la SADC que compense en partie l'augmentation de la taille du portefeuille.

Les produits tirés des placements du premier trimestre de l'exercice 2012-2013 tiennent compte d'un profit de 238 000 dollars résultant de la vente de titres réalisée en réponse à l'abaissement, par les agences de notation externes, de la note d'une des contreparties de la Société. En raison de cet abaissement de note, la Société s'est trouvée en infraction provisoire avec sa politique en matière de risque de crédit. La direction a donc réagi immédiatement en vendant suffisamment de titres pour que la Société puisse continuer à se conformer à cette politique.

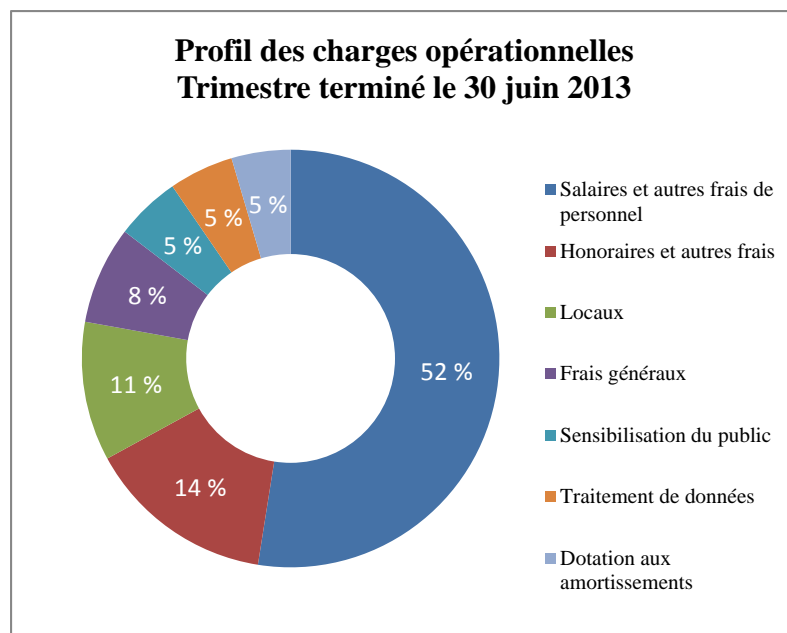
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement des provisions de la Société, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, des renseignements obtenus des organismes de surveillance, la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres, et divers indicateurs économiques.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts n'a pas changé au cours du trimestre. Les risques sont restés élevés, mais stables. Au cours du premier trimestre de l'exercice précédent, la provision avait été augmentée de 100 millions de dollars en raison de la croissance des dépôts assurés et de l'abaissement de la notation de crédit de certaines institutions membres de la part des agences de notation externes.

Charges opérationnelles



Les charges opérationnelles après recouvrements se sont élevées à 9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2013, contre 8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 13 pour 100.

L'augmentation des charges opérationnelles est conforme au Plan d'entreprise de la SADC et reflète essentiellement les coûts associés au déploiement, par la Société, d'une fonction consacrée au règlement de faillite de grandes banques.

Résultats prévus pour l'exercice 2013-2014, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2013-2014	2013-2014	Écart	Écart
	Prévisions	Plan d'entreprise	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	191,7	195,1	(3,4)	-2 %
Produits tirés des placements et autres produits	36,3	52,5	(16,2)	-31 %
(Augmentation) diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	-	-	-
Charges opérationnelles nettes	(40,6)	(42,0)	1,4	3 %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	1,0	(3,0)	4,0	*
Résultat net	188,4	202,6	(14,2)	-7 %

*La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2013-2014 à 2017-2018 de la SADC (« le Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 195 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, alors que la direction les estime maintenant à 192 millions de dollars. Le Plan d'entreprise s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts constatés entre les chiffres du Plan et les prévisions.

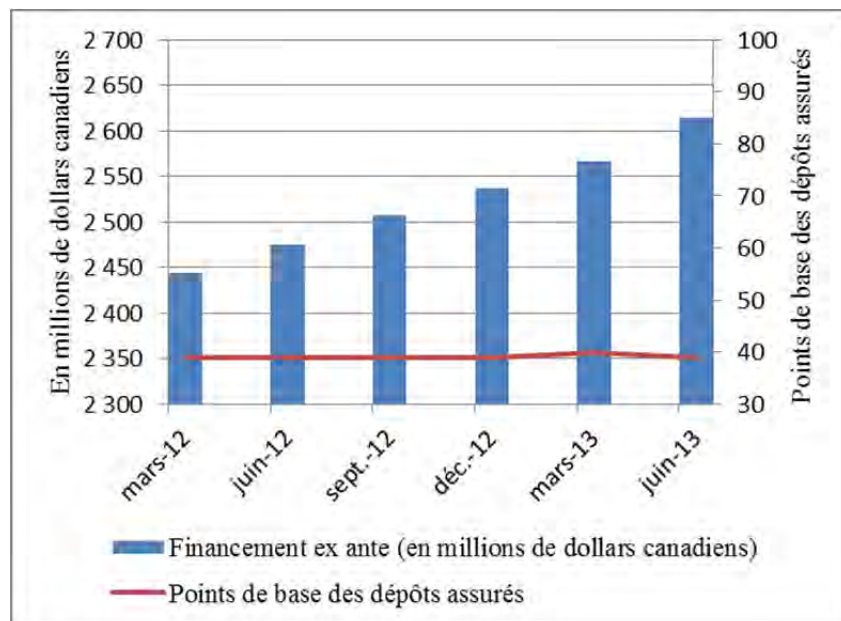
Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits est inférieur au chiffre initialement établi dans le Plan. Contrairement aux prévisions du Plan, la SADC ne recevra probablement pas durant l'exercice 2013-2014 les recouvrements de 14 millions de dollars attendus de la faillite de La Compagnie Trust Standard survenue en 1991. Par ailleurs, la SADC a revu à la baisse le rendement estimé des placements.

Charges opérationnelles nettes

Les charges opérationnelles nettes prévues maintenant sont inférieures aux prévisions du Plan surtout en raison des révisions à la baisse des frais de personnel.

FINANCEMENT *EX ANTE*



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts

assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 juin 2013, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 2 614 millions de dollars, soit l'équivalent de 39 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2013, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 6 653 millions de dollars.

LIQUIDITÉS MOBILISABLES

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
<i>Liquidités :</i>		
Trésorerie	1	1
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	2 567	2 573
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor, en vertu de la Loi sur la SADC ¹	19 000	19 000
Total des liquidités mobilisables	21 568	21 574

¹ Y compris une marge de crédit de 10 millions de dollars.

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et des sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (« Loi sur la SADC »), la SADC est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2013, elle pouvait emprunter jusqu'à 19 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt augmente chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.



La présidente et première dirigeante,

Michèle Bourque

Ottawa, Canada
Le 15 août 2013



Le vice-président, Finances et Administration,
et directeur financier,

Dean A. Cosman

Ottawa, Canada
Le 15 août 2013

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

PREMIER TRIMESTRE – EXERCICE 2013-2014

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2013	31 mars 2013
ACTIFS			
Trésorerie		600	422
Titres de placement	3	2 558 929	2 560 483
Actif d'impôt exigible		1 798	1 286
Primes à recevoir		47 907	-
Clients et autres débiteurs	4	1 511	1 545
Paiements anticipés		249	244
Immobilisations corporelles		6 807	6 716
Immobilisations incorporelles		4 704	4 310
Actif d'impôt différé		84	122
TOTAL DES ACTIFS		2 622 589	2 575 128
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		4 850	5 616
Produits tirés des primes différés		4	-
Incitatif à la location différé		1 383	1 412
Obligation au titre des prestations définies		1 879	1 820
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	1 250 000	1 250 000
Total des passifs		1 258 116	1 258 848
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 364 473	1 316 280
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		2 622 589	2 575 128

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le	
		30 juin 2013	30 juin 2012
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		47 932	30 017
Produits tirés des placements		9 121	10 184
Autres		4	3
		<u>57 057</u>	<u>40 204</u>
CHARGES			
Charges opérationnelles	6	8 826	7 825
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts		-	100 000
		<u>8 826</u>	<u>107 825</u>
Résultat net avant impôts		48 231	(67 621)
Charge d'impôt		38	599
RÉSULTAT NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		<u>48 193</u>	<u>(68 220)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN	
Solde au 31 mars 2013	1 316 280
Perte nette et total du résultat global	48 193
Solde au 30 juin 2013	1 364 473
Solde au 31 mars 2012	1 293 537
Bénéfice net et total du résultat global	(68 220)
Solde au 30 juin 2012	1 225 317

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

TABLEAU CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2013	30 juin 2012
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	48 193	(68 220)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	403	431
Produits tirés des placements	(9 121)	(10 184)
Charge d'impôt	38	599
Charge au titre des prestations définies	59	56
Variation du fonds de roulement		
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	100 000
Augmentation des primes à recevoir	(47 907)	(30 016)
Augmentation des paiements anticipés	(5)	(457)
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	34	(47)
(Diminution) augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	(766)	299
Augmentation des produits tirés des primes différés	4	-
Diminution de l'incitatif à la location différé	(29)	(29)
Intérêts reçus	11 184	17 469
Impôt sur le résultat payé	(512)	(1 949)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	1 575	7 952
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(888)	(817)
Achat de titres de placement	(1 236 077)	(1 089 579)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	1 235 568	1 082 298
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(1 397)	(8 098)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	178	(146)
Trésorerie, au début	422	456
Trésorerie, à la fin	600	310

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Premier trimestre – Exercice 2013-2014

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfiques, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 15 août 2013, le Comité de vérification de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Base d'établissement

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2013 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2013 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction du montant de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2013 et pour l'exercice terminé à cette date.

Changements de méthodes comptables

La Société a commencé à appliquer les nouvelles normes et les normes modifiées, qui sont énumérées ci-après, y compris les modifications corrélatives apportées à d'autres normes, à compter du 1^{er} avril 2013. Leur application n'a eu aucune incidence significative sur les présents états financiers consolidés condensés trimestriels.

- IFRS 10, *États financiers consolidés*
- IFRS 11, *Partenariats*
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- IAS 27, *États financiers individuels*
- IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 19, *Avantages du personnel (2011)*
- *Présentation des autres éléments du résultat global (modifications d'IAS 1)*
- *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2009-2011*

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2013 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui découlent de cette évaluation actuarielle sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date du 30 juin 2013 et du 30 juin 2012. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3. TITRES DE PLACEMENT

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 30 juin 2013				Total
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans		
Bons du Trésor	328 838	698 146	-		1 026 984
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,06	1,06	-		1,06
Obligations	273 558	718 626	533 661		1 525 845
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,61	1,35	2,06		1,64
Autres	6 100	-	-		6 100
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,97	-	-		0,97
Total des titres de placement	608 496	1 416 772	533 661		2 558 929
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,31	1,21	2,06		1,41

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 31 mars 2013				Total
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans		
Bons du Trésor	331 012	643 728	-		974 740
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,02	1,07	-		1,05
Obligations	212 670	583 223	789 850		1 585 743
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,73	1,42	1,92		1,71
Autres	-	-	-		-
Rendement effectif moyen pondéré (%)	-	-	-		-
Total des titres de placement	543 682	1 226 951	789 850		2 560 483
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,30	1,23	1,92		1,46

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013			31 mars 2013
	Coût amorti	Profits (pertes) latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	1 026 984	(28)	1 026 956	974 933
Obligations	1 525 845	8 299	1 534 144	1 598 467
Autres	6 100	-	6 100	-
Total des titres de placement	2 558 929	8 271	2 567 200	2 573 400

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
Notation de crédit		
AAA	2 125 417	2 087 132
AA+	71 318	93 791
AA	143 041	143 211
AA-	124 216	141 752
A+	94 937	94 597
Total des placements	2 558 929	2 560 483

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2013	31 mars 2013
Clients	43	77
Autres débiteurs	1 468	1 468
Total des clients et autres débiteurs	1 511	1 545

Les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015.

5. PROVISION POUR PERTES LIÉES À L'ASSURANCE-DÉPÔTS

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après.

(en milliers de dollars canadiens)	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2013	1 250 000
Augmentation de la provision	-
Solde au 30 juin 2013	1 250 000

6. CHARGES OPÉRATIONNELLES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2013	30 juin 2012
Salaires et autres frais de personnel	4 663	4 346
Honoraires et autres frais	1 284	990
Locaux	950	740
Frais généraux	669	607
Sensibilisation du public	444	377
Traitement de données	442	450
Dotations aux amortissements	403	431
	8 855	7 941
Recouvrement de charges	(29)	(116)
Total des charges opérationnelles	8 826	7 825

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

8. RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS

La Société a reclassé certains chiffres comparatifs du tableau consolidé condensé trimestriel des flux de trésorerie afin de respecter la présentation adoptée pour l'exercice en cours, laquelle donne des renseignements plus pertinents sur les flux de trésorerie de la Société. Le reclassement était non significatif et n'a eu d'incidence ni sur l'état consolidé condensé trimestriel de la situation financière ni sur l'état consolidé condensé trimestriel du résultat global.